



ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2026

4. SUJETS QUI DÉCOULENT DES PROCÈS-VERBAUX

4.1. SUJETS QUI DÉCOULENT DES PROCÈS-VERBAUX

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5.1. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC - GÉNÉRALE

Rappel des règles de la période de questions :

La période de questions vise à favoriser des échanges respectueux et ordonnés, tout en permettant à la séance de suivre son cours. Afin d'éviter les interruptions et de respecter le temps de chacun, nous vous remercions d'attendre d'être invités à prendre la parole et de garder les questions liées aux points à l'ordre du jour (résolutions) pour la deuxième période de questions. Pour nous aider, merci de respecter les modalités suivantes :

- S'identifier et attendre d'être invité à prendre la parole.
- S'adresser au président de l'assemblée et préciser à qui la question est destinée.
- Poser une seule question et une seule sous-question par tour.
- Employer un langage respectueux, sans propos injurieux, diffamatoires ou personnels.
- Formuler une question brève, claire, portant sur des sujets d'intérêt public relevant de la Municipalité.

Chaque personne dispose d'un maximum de 5 minutes pour poser une question et une sous-question. La durée totale de chaque période de questions est de 30 minutes. La présidence peut interrompre une intervention qui dépasse le temps prévu, qui multiplie les questions ou qui s'éloigne du cadre municipal, afin d'assurer le bon déroulement de la séance.

6. RÈGLEMENTS

AUCUN SUJET

7. ADMINISTRATION, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

7.1. MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2026

8. RESSOURCES HUMAINES

AUCUN SUJET

9. TRÉSORERIE

9.1. AUTORISATION DE PRÉSENTER LA REDDITION DE COMPTES POUR DES TRAVAUX ADMISSIBLES AUX VOLETS REDRESSEMENT, REDRESSEMENT-SÉCURISATION, ACCÉLÉRATION ET SOUTIEN DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) - PROJET DE RÉFECTION DU PONCEAU AU COIN DU CHEMIN CAMBRIA ET DE LA ROUTE 329

9.2. AUTORISATION DE PRÉSENTER LA REDDITION DE COMPTES POUR DES TRAVAUX ADMISSIBLES AUX VOLETS REDRESSEMENT, REDRESSEMENT-SÉCURISATION, ACCÉLÉRATION ET SOUTIEN DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) - PROJET DE RÉFECTION DU CHEMIN CAMBRIA



ORDRE DU JOUR

9.3. APPROBATION CORRIGÉE DES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS DE JUILLET

9.4. APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

10.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2026-17 : RUE DU SAHARA, LOT 5 317 504

10.2. PIIA 2026-33 : RUE CAVE, LOT 5 081 133

10.3. PIIA 2026-34 : 1121, CHEMIN DUNANY, LOT 5 316 885

10.4. PIIA 2026-35 : CHEMIN BRAEMAR, LOT 5 317 927

10.5. PIIA 2026-36 : RUE SAINT-PATRICK, LOT 6 724 571

10.6. PIIA 2026-37 : RUE DU COTEAU DES ÉRABLES, LOT 6 630 277

10.7. ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ENTENTES EN PATRIMOINE 2026-2028 DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ADMINISTRÉ PAR LA MRC D'ARGENTEUIL

10.8. DÉPÔT DU RAPPORT DES INSPECTEURS MUNICIPAUX POUR LE MOIS D'AOÛT 2026

11. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

11.1. AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENSEMENCEMENT DE LAC DEMANDÉ PAR L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA FORÊT DE CAMBRIA

11.2. AIDE FINANCIÈRE POUR LES ANALYSES DE LA QUALITÉ DE L'EAU AU LAC BIRD

12. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

12.1. AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE POUR LE DÉNEIGEMENT DE CERTAINES RUES PRIVÉES – 1ÈRE RÉOLUTION 2026

12.2. APPUI AU FRONT COMMUN RÉGIONAL POUR LA SÉCURITÉ DE L'AUTOROUTE 50 ET CONTRE LE SOUS-FINANCEMENT EN TRANSPORT DES LAURENTIDES

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13.1. NON-RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À UNE DESSERTE DE SERVICES EN APPEL INITIAL CONTRE LES INCENDIES DE BÂTIMENTS POUR COUVRIR UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINT-COLOMBAN ET UNE PARTIE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE

13.2. AUTORISATION DE SIGNER L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ÉCHANGE DE SERVICES EN MATIÈRE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET LES SINISTRES ENTRE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE ET LA VILLE DE LACHUTE

13.3. DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR LE MOIS D'AOÛT 2026

14. LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE

14.1. ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ AVEC LOISIRS LAURENTIDES DANS LE CADRE DU PROGRAMME CIRCONFLEXE

14.2. PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES DU CANTON DE GORE 2026

14.3. DON À LA FONDATION DANIA KAYALI



15. VARIA

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS – SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

16.1. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période de questions porte exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour. Afin de permettre à tout le monde de s'exprimer, chaque personne dispose d'un maximum de 5 minutes pour poser une question et une question complémentaire, et la période de questions est prévue pour une durée maximale de 30 minutes.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

17.1. LEVÉE DE LA SÉANCE